

Le groupe RATP remporte l'exploitation du lot 36 lors de la deuxième phase d'attribution du réseau de bus de Paris et petite couronne

Jeudi 10 avril 2025

RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, se réjouit de remporter le lot 36 (secteur Massy Juvisy) dans le cadre de la deuxième vague d'attribution du réseau de bus de Paris et petite couronne par Île-de-France Mobilités. Cette attribution prendra effet à compter du 1^{er} mars 2026 pour une durée de cinq à six ans. Malgré la forte déception liée à la non-attribution des lots 40 et 44, cette victoire, qui s'ajoute aux deux lots déjà attribués à l'automne dernier, atteste de la qualité des engagements de RATP Cap Île-de-France. La RATP demeure pleinement mobilisée pour accompagner les agents dans ces étapes de transition.

RATP Cap Île-de-France s'engage avec ambition pour la qualité du service public

RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, vient de remporter le lot de bus 36, attribué par Île-de-France Mobilités, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus de Paris et petite couronne. Ce gain couvre les sites de Massy actuellement exploité par la RATP ainsi que celui de Morangis, actuellement exploité par Keolis. L'exploitation de ce lot par RATP Cap Île-de-France démarrera le 1^{er} mars 2026, pour une durée de cinq à six ans.

Ce lot bénéficiera de l'expertise du Groupe dans la gestion complexe de réseaux de bus en zone urbaine dense.

La RATP se mobilise dès aujourd'hui pour accompagner les agents dans la transition

La RATP accompagne les agents dans les étapes de transition liées au changement d'exploitant dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Une équipe « Transition Bus » a été mise en place depuis deux ans pour accompagner les agents concernés et assurer la continuité du service public.

Les agents du lot 36, futurs salariés RATP Cap-Île-de-France, bénéficieront des engagements pris par RATP Cap Île-de-France dans le cadre d'une politique sociale volontariste.

Deux autres opérateurs ayant été désigné pour exploiter les lots 40 et 44, actuellement exploités par la RATP, l'entreprise se mobilise pleinement pour accompagner les agents du mieux possible dans cette transition, en lien avec les futurs exploitants.

« La perte des lots 40 et 44 au profit d'autres opérateurs est une grande déception pour le groupe RATP, au regard de l'engagement et de la qualité du travail de tous nos collaborateurs des centre-bus de Flandre, de Fontenay et de Pavillons, ainsi que de RATP Cap Île-de-France. Toutefois, la désignation de RATP Cap Île-de-France pour l'exploitation du lot 36 est une belle réussite dont nous nous réjouissons. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour leur investissement dans ces appels d'offres et ceux à venir. Nous restons évidemment pleinement mobilisés pour accompagner l'ensemble des agents dans cette transition et garantir la continuité du service public pour nos voyageurs et pour les territoires. »

Jean CASTEX, Président-directeur général de la RATP

« Depuis trois ans, les équipes de RATP Cap Île-de-France s'investissent pleinement dans les appels d'offres d'Île-de-France Mobilités pour le réseau de bus francilien. L'attribution du lot 36 vient récompenser cet engagement et atteste de notre expertise. Si nous regrettons de ne pas avoir remporté certains lots et que tous les agents ne puissent pas rester dans le Groupe, nous prenons acte des décisions d'Île-de-France Mobilités. Les équipes de RATP Cap Île-de-France restent évidemment pleinement engagées et déterminées pour les futures attributions. Nous mettons tout en œuvre pour assurer une transition réussie et accueillir les agents du lot 36 dans les meilleures conditions. »

Xavier LETY, Président de RATP Cap Île-de-France

A propos de RATP Cap Île-de-France

RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, a été créée en 2021 afin de répondre aux appels d'offres et de gérer les délégations de service public de transport remportées en Île-de-France. S'appuyant sur l'expertise historique du Groupe, cette entité prend en charge l'ensemble des modes de transport collectifs, dans le cadre des marchés d'Île-de-France Mobilités. Après avoir remporté l'exploitation du Tramway T10 en 2023 et des tram-trains T12 et T13 en juin dernier et dont l'exploitation sera effective au 1^{er} novembre 2025, les attributions des lots de bus 42 et 45 installent RATP Cap Île-de-France comme un acteur de référence du transport public en Île-de-France. RATP Cap Île-de-France propose également des offres de transport sur mesure, Origami, à destination des entreprises, institutions et collectivités en Île-de-France. De plus, la filiale dispose d'un service de maintenance complet pour ses clients. Engagée dans la transition écologique, RATP Cap Île-de-France intègre des véhicules propres et place les voyageurs au cœur de son action, garantissant une qualité de service élevée.

Contact presse

01 58 78 37 37
servicedepresse@ratp.fr